



Pour ce concours des « **Orateurs en herbe** », il s'agit de « **mettre en voix** » un texte d'auteur (comptine, poème, paragraphe en prose, extrait d'une saynète ou d'une pièce de théâtre) et de l'exprimer avec aisance et clarté. Les mots, chargés de sens, bien articulés doivent vivre et faire naître l'émotion chez celui qui écoute. Une gestuelle assortie renforcera avec bonheur le sens du texte. La respiration étudiée de l'orateur viendra donner de l'ampleur littéraire.

## 1. Quels enjeux pédagogiques ?

**Au cycle 2**, les textes poétiques, comme tous les enseignements, concourent à développer les capacités à s'exprimer et à communiquer. Ils permettent également de favoriser les interactions sociales : en français, pour comprendre et produire des messages oraux ; en arts plastiques et en éducation musicale, pour réaliser une production, pour s'exprimer sur sa propre production et celle de ses pairs, pour comparer quelques œuvres d'arts plastiques ou musicales, pour exprimer ses émotions.

En s'appuyant sur un florilège proposé par les organisateurs du concours, et/ou constitué par l'enseignant, il s'agira de :

- Comprendre et s'exprimer à l'oral ;
- Lire avec fluidité ;
- Contrôler sa compréhension, être un lecteur autonome ;
- Parler, s'exprimer en prenant en compte son auditoire pour partager un point de vue personnel, des sentiments.

Au-delà de ces aspects, cet « art oratoire » permettra de travailler avec son corps, *en mobilisant les ressources de la voix et du corps pour être entendu et compris* :

- Clarté de l'articulation ;
- Débit, rythme, volume de la voix ;
- Ton, accentuation, souffle ;
- Communication non verbale : regard, posture du corps, gestuelle, mimiques.

## 2. Comment choisir les poèmes ?

Il vous est proposé un florilège de poèmes à thème réunis sur le blog « [La tanière de Kyban](#) » :

- |                                          |                                             |                                                    |
|------------------------------------------|---------------------------------------------|----------------------------------------------------|
| • <a href="#">Sur l'automne</a>          | • <a href="#">Sur la liberté et la paix</a> | • <a href="#">Sur les contes</a>                   |
| • <a href="#">Sur le jour et la nuit</a> | • <a href="#">Sur les couleurs</a>          | • <a href="#">Sur la nature et les animaux</a>     |
| • <a href="#">Sur l'hiver</a>            | • <a href="#">Sur le printemps</a>          | • <a href="#">Sur l'été, la mer et les voyages</a> |

Bien sûr, c'est une possibilité et non une obligation : toute classe peut choisir d'autres textes issus d'autres anthologies, par exemple de « [Poésies du monde pour l'École](#) » pour les cycles 2 et 3 (Ed. Hachette Éducation).

Les créations poétiques des élèves peuvent également être mises en voix. Dans ce domaine, la liberté de choix est de mise.

### 3. Propositions de pistes pédagogiques...

La « **mise en voix** » de textes poétiques repose sur une démarche, celle de la réception.

Ce travail de réception ne vise pas à élaborer une compréhension unanime, voire univoque, mais vise à ce que chacun mette le poème en résonance avec sa propre culture.

On privilégie donc l'émergence et l'exploration des divergences d'interprétation.

En poésie, il ne s'agit pas de tout expliquer mais de laisser la langue agir y compris dans ses points d'obscurité, de faire confiance au poème comme à celui qui le reçoit.

#### Découverte

Proposer une consigne qui facilite l'entrée dans l'écoute :

- On peut commencer par un travail d'anticipation à partir du titre, d'un extrait, d'une liste de mots tirés du texte, des éléments d'illustration offerts par le recueil ;
- On peut aussi proposer aux élèves de se remémorer les mots qui leur auront plu ou bien un extrait ;
- L'écoute de poèmes dits par un auteur ou un comédien : une voix autre que celle du maître de la classe permet encore d'affiner cette capacité d'attention.

#### Phase d'apprentissage.

**L'apprentissage se fait en classe de façon active et non seul à la maison.**

##### **1. Choisir les poèmes :**

- L'enseignant choisit un poème à apprendre : il expliquera son choix (auteur, texte littéraire, thème) ;
- L'enseignant propose un choix parmi 2 poèmes (autour d'un auteur, d'un même thème, d'une même époque) ;
- L'enseignant propose un choix parmi 4 poèmes (mêmes raisons que précédemment) ;
- L'enseignant propose aux élèves d'en choisir un parmi un recueil qu'il a constitué.

##### **2. Propositions de mise en œuvre de l'apprentissage :**

- Une représentation, vierge de mots, au tableau, mais avec une visualisation des strophes (carrés, pâtés, espaces) et y ajouter les mots qui riment (en pictogrammes-sens et finales écrites), y rajouter les mots-clefs de début de chaque strophe, de chaque rime (travail sur le sens).
- Un texte écrit, complet dans lequel, petit à petit, en relectures successives, supprimer des mots, des parties de mots... jouer une fois sur la suppression de toutes les voyelles dans les mots en fonction de ce qui est appris.
- On coupe le poème en strophes. On commence par l'apprentissage de la première strophe. Les élèves sont répartis par groupe. Il y a autant d'élèves dans un groupe que de vers d'une strophe. L'élève 1 apprend le vers 1, l'élève 2 apprend le vers 2, l'élève 3 apprend le vers 3, l'élève 4 apprend le vers 4.

Le poème est caché. L'élève 1 chuchote son vers à l'élève 2 qui doit apprendre les deux vers. Quand l'élève 2 connaît les deux vers, il les chuchote à l'élève 3 qui doit mémoriser les trois vers. Quand l'élève 3 connaît les trois vers, il les chuchote à l'élève 4 qui doit mémoriser les quatre vers.

Phase collective où l'élève 4 récite les 4 vers. Les autres valident ou corrigent.

En fonction du temps, on apprend toute le poème ou non.

- Dire un vers à la fois, les élèves le répètent tout bas (ou d'une certaine façon convenue).
- Dire un vers, les élèves disent le suivant.
- Dire le début du vers, les élèves disent la fin...
- L'enseignant commence le poème, quand il s'arrête, les élèves continuent...
- Chacun dit un vers et le suivant continue.

##### **3. La « mise en voix » :**

Elle repose, dans le cas précis de la poésie, sur un apprentissage, une **mémorisation** des poèmes précédemment exposés. Elle en constitue une valorisation.

Chacun pourra proposer sa manière de ressentir le poème en faisant entendre aux autres sa manière de le dire. Les « mises en voix » de chacun permettront de tisser des réseaux d'interprétation en croisant les sens possibles. On évitera la lecture normée, voire stéréotypée.

C'est une dimension importante de l'activité qui met le lecteur en confiance et lui permet de se concentrer sur les effets de voix plutôt que de solliciter sa mémoire. En ce sens, elle se distingue de la récitation classique.

La mise en place d'un coin enregistrement-écoute en accès autonome sera l'occasion pour chacun d'évaluer sa production orale et pour le groupe de réécouter les différentes propositions, de pouvoir en comparer et en analyser les effets sur le sens.

Les enjeux de la « mise en voix » des poèmes :

- Faire vivre le poème ;
- Faire accéder tous les élèves au poème (culture partagée) ;
- Faire accéder tous les élèves à l'émotion suscitée par un texte poétique ;
- Travailler la manipulation orale de la langue poétique ;
- S'imprégner de la langue poétique, en **mémoriser** des passages.

#### 4. Des propositions d'activités :

##### Partager une lecture à voix haute à plusieurs (en duo, en trio, en chorale...).

« **La lecture chorale** » : le texte à lire est réparti au sein d'un groupe de lecteurs. On peut constituer des chœurs qui lisent à l'unisson, des phrases, mots, groupes de mots. Le chœur peut jouer avec les mots et les phrases en produisant des variations : échos, murmures, cris...

##### « Passeurs de poèmes »

Pendant une semaine, faire circuler un grand nombre de poèmes différents dans la classe.

A partir de ce corpus, l'enseignant propose quelques séances d'entraînement à la lecture à voix haute selon certaines contraintes : articulation, projection de la voix, regard dirigé vers l'auditoire...

La semaine suivante, les élèves deviennent « passeurs de poèmes » : ils lisent à voix haute un poème sélectionné par leur soin (tenu secret) devant la classe et passent le témoin à un élève de leur choix. Le même poème peut être choisi plusieurs fois ce qui donne à entendre des interprétations originales.

On peut organiser « passeurs de poèmes » lors d'une rencontre entre deux classes, dans le cadre d'échanges entre classes.

##### « Le Printemps des poètes »

C'est une manifestation nationale et internationale qui a pour vocation de sensibiliser à la poésie sous toutes ses formes. « **Le Printemps des Poètes** », centre national de ressources pour la poésie, est lié à l'Éducation nationale depuis sa création. Tout au long de l'année, de nombreuses actions sont proposées aux enseignants et à leurs élèves, aussi bien dans le premier que dans le second degré : correspondances et rencontres avec des poètes, expositions, ateliers d'écritures, brigades d'intervention poétique, participation à des prix et concours, etc...

#### 5. Des techniques de « mise en voix » pour les lectures à voix haute :

- Répétition de mots selon l'intention : triste, en colère, etc... ;
- Ajout de sons, de mots, de bruits (frappés de mains) ;
- Succession de voix : balayage (chacun à son tour, en cascade) ;
- Simultanéité ;
- Opposition groupe-groupe/ soliste-groupe.

Éventuellement, on peut ajouter : gestuelle/placement-musique.

On peut également jouer sur les paramètres de la voix :

- Intensité, force : crescendo, decrescendo, fort, doux, faible ;
- Durée : rythme, manière de scander des paroles, tempo (vitesse à laquelle on scande les paroles) ;
- Hauteur : grave-aiguë ;
- Timbre : donner une couleur particulière à sa voix (nasillard, guttural...), murmurer, parler, chanter dans la poitrine, avec la « petite voix ».

Réalisation de la fiche pédagogique :  
Jocelyne MANZONI, IEN DIJON Est  
Décembre 2023

**N.B.** : La présente fiche pédagogique, le formulaire d'inscription et le règlement du concours sont téléchargeables sur le site de l'AMOPA 21 à l'adresse : <https://www.amopa21.fr/les-concours/>